

Rabatel, Alain. 2017. *Pour une lecture linguistique et critique des médias. Empathie, éthique, point(s) de vue* (Limoges : Lambert-Lucas)

Roselyne Koren



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aad/2557>

DOI : 10.4000/aad.2557

ISSN : 1565-8961

Éditeur

Université de Tel-Aviv

Référence électronique

Roselyne Koren, « Rabatel, Alain. 2017. *Pour une lecture linguistique et critique des médias. Empathie, éthique, point(s) de vue* (Limoges : Lambert-Lucas) », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 20 | 2018, mis en ligne le 15 avril 2018, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/aad/2557> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.2557>

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.



Argumentation & analyse du discours est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Rabatel, Alain. 2017. *Pour une lecture linguistique et critique des médias. Empathie, éthique, point(s) de vue* (Limoges : Lambert-Lucas)

Roselyne Koren

RÉFÉRENCE

Rabatel, Alain. 2017. *Pour une lecture linguistique et critique des médias. Empathie, éthique, point(s) de vue* (Limoges : Lambert-Lucas), ISBN : 978-2-35935-194-1, 520 pages

- 1 Alain Rabatel, auquel on doit, entre autres, la conceptualisation des notions de point de vue, de « co-énonciation », « sur-énonciation », « sous-énonciation » et de responsabilité énonciative, présente dans cet ouvrage une somme critique de ses travaux sur les médias. Il s'agit d'un bilan ou plutôt, précise-t-il, d'« un rapport d'étape, qui en laisse augurer de nouvelles », qu'elles soient effectuées par lui ou par d'autres (449).
- 2 Les 26 chapitres de l'ouvrage sont divisés en quatre parties : les « Propositions théoriques », « Les médias, sujets et objets de la critique », « Émotions et empathie dans la construction des événements », « Citer (à comparaître), dessiner les autres et se positionner par rapport à leurs points de vue ». Ces chapitres reproduisent des publications antérieures, classées, remaniées ou reproduites telles quelles. Une note précise, en tête de chaque chapitre, la référence et le degré de conformité à l'original. Ces parties et chapitres sont traversés par des « fils rouges », qui se retrouvent dans le sous-titre *Éthique, empathie, point(s) de vue*. Ce dernier fil remplit la fonction fédératrice d'interface dynamique. Rabatel nous invite à penser en permanence « sa co-construction dialogique, réflexive, ses effets sur l'interprétation comme sur l'action » (25).

- 3 Ce qui constitue la contribution spécifique de l'ouvrage n'est pas uniquement le fait de voir et les arbres et la forêt, mais l'omniprésence explicite et convaincue d'un linguiste qui se désigne à la première personne et dont le savoir est configuré et mis en œuvre par un engagement scientifique, qui se veut éthique et politique. Le lecteur est invité d'emblée à partager des connaissances faisant néanmoins l'objet d'interrogations constantes (415, 418, 420), d'un retour critique sur les convictions de l'auteur et de confrontations interdisciplinaires avec d'autres domaines des sciences humaines et sociales (124-125, etc.). L'ouvrage propose certes un savoir, mais tout autant, sinon davantage, une réflexion sur les tenants et aboutissants de la linguistique et sur les passerelles qu'il établit entre cette discipline et l'analyse du discours, l'analyse textuelle, l'argumentation dans le discours, la philosophie, la sociologie et les sciences politiques. « Penser le complexe » (145-147) et prendre en charge ses mises en mots est l'un des enjeux majeurs de l'ouvrage.
- 4 On ne tentera pas ici d'en proposer un compte rendu exhaustif : l'ouvrage comprend 520 pages extrêmement denses. On mettra l'accent sur ce qui en constitue les points forts : les propositions théoriques concernant la critique du discours en général et des médias en particulier. Celle-ci conduit à la théorisation des notions d'empathie, soit de rapport à la compréhension de l'Autre, et d'éthique du chercheur et du discours.
- 5 Les propositions théoriques sont étroitement liées aux réponses qui sont données aux questions suivantes :
1. Pourquoi donner la primauté à une analyse des médias « d'abord au plan linguistique » et non pas à celui des sciences de l'information et de la communication, des « politistes », des sociologues ou des psychologues (11),
 2. Pourquoi joindre analyse linguistique descriptive et critique, en dépit du fait que de nombreux chercheurs considèrent la critique comme subjective et donc contraire de ce fait à tout projet scientifique neutre et impartial (*ibid.*).
- 6 Ceci conduit l'auteur à définir et à justifier sa conception du langage et à brosser son autoportrait de linguiste. Il se réclame, en tant qu'analyste des discours médiatiques, d'une « conception pragma-énonciative accordant une grande attention à la dimension communicative et praxique du langage » (12), point de vue qui inclut la linguistique textuelle et la décision de faire place à une problématique linguistique du sujet : « non pas un sujet tout puissant, mais un sujet qui parle [...] des genres, des situations » et auquel est rattachée une certaine intentionnalité (157-158). « La linguistique doit certes étudier les langues », reconnaît-t-il, mais ce doit aussi être une discipline contributive, n'hésitant pas à se mettre en danger en recherchant l'interdisciplinarité, « jouant un rôle de questionnement utile dans les autres sciences qui oublient de questionner la langue, dont elles ont une conception utilitariste et transparente » (285).
- 7 Cette conception complexe du discours inclut en outre la prise en compte de l'argumentativité des énoncés et des textes, prise en compte qui ne va pas de soi dans le champ de l'analyse du discours. Rabatel problématise les notions de visée ou de dimension argumentatives, définies par Amossy. L'intégration de cette strate dans ses analyses le conduit, par ailleurs, à explorer la dimension argumentative de l'« empathie émotionnée » ou « compréhensive » et les liens entre émotion et raison (310-311, 320-321), logique, justification et preuve ou *logos ethos* et *pathos* (395, 399).
- 8 Les propositions théoriques majeures servant de cadre aux études de cas extraits de la presse classique d'information ou du site natif *La Gazette d'arrêt sur Images* ont pour

objet les concepts de point de vue, de co/sur/sous-énonciation, d'empathie et de responsabilité. On se contentera de recenser les différents angles d'attaque auxquels ils donnent lieu ici.

- 9 La notion de point de vue envisage, affirme Rabatel, dès son ouverture en forme de bilan, « des données plus ou moins complexes en fonction d'une perspective humaine qui hiérarchise, en intriquant dimensions perceptives et cognitives, associées à des données évaluatives, émotives » (29). Le terme est, dans l'usage courant, synonyme d'opinion. Rabatel nous invite à ne pas la confondre avec la « forme distanciée, rationalisée du jugement critique » : l'opinion se signifierait en effet par son incomplétude et sa subjectivité (29-30). Elle n'est pas un jugement, mais plutôt un savoir hérité, subjectif, limité, « en fonction du lieu et du temps d'où l'on regarde, d'où l'on parle, des expériences prises en compte » (42). La question du point de vue doit sa complexité en linguistique au fait qu' « elle interroge les théories sémantiques, les relations entre sens et signification, [...] entre objectivité et subjectivité ou entre dénotation et connotation » (41) – et qu'elle concerne même le lexique et les valeurs énonciatives et aspectuelles de tiroirs verbaux (*ibid.*). C'est en fait « une problématique translinguistique générale » qui engage une façon de traiter des langues en situation (52). Cette « disposition cognitive transversale » est étroitement liée à la notion d'empathie qui réfère pour Rabatel à la problématique de l'altérité, de l'aptitude à se mettre à la place des autres, soit de l'intercompréhension dans les discours sociaux (59). Il s'agit de « traiter de l'empathie dans ses relations avec la problématique linguistique du PDV, puis d'inscrire cette problématique, interdisciplinarité oblige, dans son arrière-plan anthropologique et politique » (60).
- 10 L'exploration du concept implique, par ailleurs, une comparaison avec celui de « contenu propositionnel » (CP, 88-89). Rabatel insiste alors sur l'obligation de les distinguer. Le CP ne concerne en effet que les relations sujet + prédicat, alors que le PDV prend en compte l'ensemble de la référenciation en situation, et donc « la valeur de vérité et toutes les données modales autres que celles qui concernent la vérité ». À la différence du CP, le PDV est configuré par des choix de référenciation qui « indiquent la position de l'énonciateur par rapport au CP et influent sur le jugement de véridiction » (89). Un dernier éclairage lie enfin le concept de PDV à ceux d'effacement énonciatif et de naturalisation de l'opinion à l'œuvre dans les discours idéologiques qui imposent un rapport au monde illusoire, en ce que, dans l'ordre du discours, ils « posent comme naturels les choix de référenciation, donnant à croire que les PDV “sur les choses” sont conformes à une réalité anhistorique indépendante de la situation concrète des énonciateurs » (224). Ces mises au point épistémiques permettent certes de comprendre d'où parle l'analyste du discours dans l'ensemble de ses travaux, mais sont ici particulièrement utiles dans le cas du chapitre 25 consacré au « jeu des points de vue du locuteur/énonciateur premier et des locuteurs/énonciateurs seconds dans *Le Monde* ».
- 11 Seconde proposition théorique encadrant et sous-tendant les analyses critiques des discours médiatiques : les notions de co/sur/sous-énonciateur. Rabatel effectue ici quelques mises au point particulièrement utiles dans l'entretien avec Michele Monte (« Ouverture en forme de bilan », 31-32). L'enjeu est le suivant : complexifier la notion de consensus et contribuer à la conceptualisation de notions aussi fondamentales que les « interactions dialogiques », « en contexte dialogal » ou dans les « textes monogérés ». Ces notions invitent à « penser l'argumentation et le conflit socio-

discursif » (Monte, *ibid.* : 31), et donc les tenants et aboutissants de l'accord et du désaccord et de leurs modes de régulation respectifs. Rabatel y propose les définitions suivantes : « la co-énonciation, c'est l'accord parfait », « une sorte de quasi-fusion des voix, un *nous* énonciatif ». Mais, ajoute-t-il, « il est une deuxième forme d'accord, apparent, que je nomme la sur-énonciation, qui s'éloigne déjà de l'accord, malgré les apparences » : « un des deux énonciateurs, tout en affirmant être d'accord avec le PDV de l'autre, le reformule d'une façon qui fait entendre une fêlure », « sorte de coup de force discret » qui oriente le même PDV « dans un sens un peu différent ». Il s'agit dans ce cas pour l'énonciateur de « marquer sa position surplombante par rapport à l'autre ». Un pas de plus vers le dissensus et c' est la « sous-énonciation » ou reprise du PDV de l'autre, mais sous une forme distanciée (32). Intervient alors une distinction entre les notions de « prise en charge » du point de vue de l'autre et celle de « prise en compte », distinction permettant de penser une différence scalaire (76) entre coopération réservée ou mitigée et réduction à une simple « prise en compte » où l'allocutaire se contente en fait de reconnaître l'existence d'un PDV autre que le sien. Nul doute : « les médias sont une mine pour traiter ces questions » !

- 12 Le cas de la sur-énonciation – et celui de la sous-énonciation davantage encore – ont, entre autres, pour conséquence de rendre la question de l'empathie inéluctable. Ce terme réfère à l'un des enjeux fondamentaux des interactions verbales jugées rationnelles et équitables : suspendre momentanément toute forme d'évaluation, s'en tenir à un réel effort de compréhension du PDV de l'autre, apprendre à se livrer à des opérations de décentrement, non seulement pour mieux pouvoir saisir la complexité des situations mais aussi pour « enrichir nos expériences des autres et du monde » (65). C'est à ces opérations dynamiques et interactives que réfère la notion de « mobilité empathique » (65-72), notion à distinguer de la compassion ou de la sympathie. Ce type de mobilité est d'ordre cognitif et non pas émotionnel. Rabatel en analyse tout particulièrement la mise en œuvre au chapitre 17 – Empathie et émotions argumentées en discours – où il souligne que « l'empathie humaine est une aptitude à se mettre à la place des autres, sans fusion ni identification, tandis que la sympathie consiste en une identification aux autres avec partage plus ou moins fusionnel de leurs émotions » (299-300).
- 13 L'importance accordée à la subjectivité du système du langage et aux diverses postures énonciatives régulant des PDV se situant entre socialisation et individuation conduit l'auteur à problématiser la question de la prise en charge et de la responsabilité. Il ne s'agit pas d'un détour momentané par la philosophie morale, mais de la tentative d'intégrer ces notions dans la description du système du langage. Ces deux concepts correspondent cependant ici à deux approches épistémiques distinctes : la première est linguistique, la seconde discursive. La prise en charge (PEC) a un énoncé et plus précisément une assertion pour objet. L'instance qui la formule se présente alors comme garante de sa vérité référentielle. Il s'agit entre autres alors de complexifier l'exploration de la notion en montrant combien elle est « un phénomène profondément dialogique » (87-88). C'est dans ce cadre que Rabatel problématise la question des énoncés doxiques anonymes et de l'effacement énonciatif des traces verbales de la présence du locuteur/énonciateur. Il s'agit en effet de démontrer que le sujet absent de ses propres dires est une illusion d'optique, une thèse indéfendable.
- 14 C'est à l'analyse de textes que Rabatel réserve par contre le concept de responsabilité énonciative et collective (116). La totalité du chapitre 4 est ainsi consacrée à cette

notion jugée très problématique dans les sciences du langage et d'ailleurs absente des récents dictionnaires consacrés à ce champ. Rabatel, dans ses travaux, n'a de cesse de prouver que « la juste "mise à mort" de Sa Majesté le Sujet impliquait l'impossibilité de toute problématique matérialiste (= scientifique) du sujet. ». Tout serait donc « social dans la langue » et Rabatel un chercheur versant dans un « idéalisme » coupable. PDV et responsabilité sont néanmoins des notions indissociables à ses yeux puisqu'il s'agit de « manières de voir » configurant des modes de référenciation aléthique, mais aussi des évaluations axiologiques qui sont trop souvent naturalisés et ainsi soustraits à la discussion (137). Le social ne pourrait pas, à ses yeux, exclure le singulier et la responsabilité énonciative de la réflexion sur le discours. « Si les journalistes s'astreignent à rechercher la diversité des sources énonciatives dans le cadre de tel ou tel sujet, en revanche, ils s'exonèrent souvent à bon compte d'une réflexion sur le cadre d'analyse qu'ils choisissent/imposent pour traiter d'une information complexe » (*ibid.*).

- 15 Ces propositions sont ensuite appliquées à une série d'études de cas consacrées majoritairement à la critique de médias d'information (presse écrite classique), mais aussi à quelques techniques spécifiques des discours médiatiques numériques. Ces études sont divisées en trois parties : « Les médias, sujets et objets de la critique », « Émotions et empathie dans la construction des évènements » et « Citer (à comparaître), dessiner les autres et se positionner par rapport à leurs points de vue ». La première série comprend des chapitres consacrés aux responsabilités énonciative et collective, au « style en politique dans les commentaires métadiscursifs médiatiques », aux « parcours interprétatifs des présupposés et des sous-entendus », à « la rubrique "Désintox" de *Libération* » et à sa variable genrée et aux « apports de l'analyse des discours médiatiques : de l'interprétation des données à la critique des pratiques discursives et sociales ». La seconde série traite les questions suivantes : « Empathie et émotions argumentées en discours », « Dégoût et indignation dans le manifeste-pétition féministe *Pas de justice, pas de paix* », « Stratégies émotives d'un repentir public offensif », « Le traitement médiatique des suicides à France Telecom de mai-juin à mi-août 2009 », suivi par « La levée progressive du tabou des responsabilités socio-professionnelles dans les suicides en lien avec le travail à France Telecom, de fin août à octobre 2009 ». La troisième et dernière catégorie réunit des travaux de recherche consacrés à la représentation des PDV et des études de formes nouvelles spécifiques de médias numériques : « Analyse énonciative du discours rapporté/montré direct et du discours d'escorte du site *Arrêts sur images* », « Analyse pragma-énonciative des s/citations » de ce même site, « Une analyse du discours du manifeste "Pour des universités à la hauteur de leurs missions" », « Le jeu des points de vue du locuteur/énonciateur premier et des locuteurs/énonciateurs seconds dans *Le Monde* » et enfin « le cumul des points de vue dans les dessins satiriques et la question de la figure de l'auteur ».
- 16 La posture critique adoptée par Rabatel est étroitement liée à sa conception de l'éthique en général et de l'éthique du chercheur en particulier. Il se distingue en effet de la plupart de ses pairs par son refus d'ériger la neutralité scientifique en dogme absolu (123, 131, 161). Il insiste ainsi dès la seconde page de l'introduction sur la nature « *théorico-politique* » de l'option scientifique qu'il défend et revendique dans l'ensemble de ses travaux et dans ce livre en particulier. Ceci implique le choix d'une « conception éthique de la politique (et tout autant, une conception politique de l'éthique) » (voir 150). Celle-ci a plus exactement le politique pour objet et l'articulation du « *Comment bien vivre ? avec le souci du commun* », d'un commun « qui doit, ici et maintenant,

s'éprouver dans la confrontation des PDV, dans la gestion de la conflictualité, animée de la volonté empathique de comprendre l'autre, les collectifs, puis du souci de discuter, de faire évoluer les PDV pour mieux penser le complexe et répondre aux idéaux de justice, de liberté et de fraternité. » (25).

- 17 Ce sont ces convictions qui conduisent donc l'analyste du discours à « interroger les journalistes sur leur façon d'investiguer puis d'écrire les informations, compte tenu des contraintes qui pèsent sur eux » (18, 343). Le questionnement revendiqué se veut critique et engagé, mais en aucun cas militant et partisan d'un point de vue idéologique antérieur à l'analyse (26-27), ni tentant de l'imposer de force à ses auditoires (36-37). Le linguiste qu'il veut être ne se contente pas ainsi de décrire et d'analyser des émotions, il souhaite également être « porteur en tant que lecteur et justiciable, d'un certain nombre d'attentes sociales – objectivées grâce à un corpus choisi à cette double fin –, qui appellent de nouvelles façons de penser, de ressentir et d'écrire » (316¹). Son engagement de linguiste le conduit donc à « dénaturiser », « interroger les conditions mêmes des débats ». Il est avant tout critique, problématisant ; aussi ses répercussions sont-elles « politiques, éthiques, aux antipodes de tout discours prescriptif » (172). Le chapitre 8 « Analyse de discours et inégalités sociales : de l'empathie pour les invisibles à l'engagement pour le commun » en est une illustration exemplaire et pour la profondeur et la pertinence des questions qui y sont posées et pour la méthode qui y est proposée et pratiquée. On retiendra ainsi les questions suivantes :
- 18 – Comment parler des questions d'inégalités sociales, si elles sont reléguées à l'arrière-plan des préoccupations économiques et politiques et sont invisibles aussi dans le ou les discours ?
- 19 – Faut-il se borner à décrire les mécanismes linguistiques par lesquels les acteurs, les victimes ou les témoins des invisibilités sociales les évoquent, ou discuter leurs arguments, les émotions qu'ils convoquent, interroger leurs choix (ce qu'ils disent et taisent) – questions qui relèvent de la responsabilité énonciative, individuelle ou collective ? [On peut voir ici une référence à la « puissance critique initiale de l'analyse de discours française ».]
- 20 – Quelles réponses les linguistes qui se réclament de l'AD peuvent-ils apporter pour être à la hauteur de ces défis ? [...] Le troisième défi [...] concerne le rapport à l'éthique [conçu comme un rapport à la vérité et à l'altérité] (173-174).
- 21 Rabatel déclare au moment de conclure : « le genre des comptes rendus d'ouvrage est tenu pour négligeable, et les règles de la plupart des revues interdisent des comptes rendus qui entrent en débat avec les thèses des auteurs » ; or, « rien ne doit échapper à la discussion. Y compris les soucis théoriques et méthodologiques très personnels qui engagent un certain rapport à l'éthique » (450). Je me sens donc pleinement autorisée à adresser à l'auteur quelques remarques critiques – et par cette déclaration et par l'éthique du discours perelmanienne qui ne cesse d'affirmer que tout ou presque est inéluctablement discutable et discuté dans le champ rhétorique et éthique de la raison pratique. Elles concernent trois points : l'esprit de la distinction entre co/sur/sous-énonciation, le rapport de l'ouvrage à la notion de vérité référentielle en particulier et à l'ensemble des autres valeurs en général et enfin la distinction entre les concepts de point de vue et de jugement.
- 22 Le linguiste critique, page 73, les représentations dichotomiques « iréniques » ou « pessimistes » du langage et de l'argumentation, et affirme vouloir pour sa part éviter cette oscillation et « rendre compte du réel dans sa diversité ». Il me semble cependant

que la définition du type d'accord ou plutôt de désaccord mis en œuvre dans la « sous-énonciation » soit accord « apparent distancié, avec dégageant énonciatif discret » (32) correspond, malgré les connotations négatives de distancié et de dégageant discret, dans ce cotexte, à une vision par trop irénique des interactions verbales. On peut se demander si le « souci du commun » qui habite l'auteur ne le conduit pas à minimiser en l'occurrence la puissance du *dissensus*, de ses apories et du refus violent du positionnement de l'autre du discours.

- 23 Rabatel accorde, par ailleurs, tout au long de l'ouvrage, une place fondamentale à la valeur de vérité qui joue sans nul doute un rôle essentiel dans les procédures de référencement qu'elles soient ou non médiatiques. Il l'évoque ainsi, au chapitre 3, dans son analyse de la notion de prise en charge où il distingue entre « les relations à la vérité selon la source, la conception même de la notion de vérité » et les critères pertinents de la PEC qui doivent de plus être « complétés par des critères modaux axiologiques, évaluatifs ». On peut observer ici, mais cela reste vrai dans l'ensemble des développements concernant la véridiction² que les autres valeurs : le juste, le bien, la responsabilité, la liberté (la liste est loin d'être exhaustive) qui comptent assurément pour le « chercheur-citoyen » ne remplissent qu'une fonction secondaire comme l'indique, par exemple, le verbe « compléter » et le fait qu'elles ne soient considérées que lorsque commencent les difficultés venant troubler l'ordre avant tout aléthique des choses. Mais est-il uniquement question de vérité dans le champ des inégalités sociales ? Dans quelle mesure est-il pertinent de distinguer alors entre prise en charge aléthique linguistique, limitée à l'énoncé et responsabilité énonciative textuelle ou discursive essentiellement activée afin de configurer le vrai et d'évoquer, éventuellement seulement, le juste, le bien et leurs contraires ?
- 24 Ceci me conduit au dernier point : la distinction entre point de vue et jugement. Rabatel l'évoque certes, comme il évoque d'ailleurs le « jugement de vérité » (448), mais sans consacrer de développement à la notion de jugement de valeur. « L'opinion n'est pas un jugement, affirme-t-il, c'est plutôt un savoir hérité et/ou qui procède de l'expérience (personnelle ou collective) sans prendre la forme distanciée, rationalisée du jugement critique, qui, lui, transforme l'opinion, partielle et partiale, en jugement plus global, acceptable par tous » (29-30³). On peut en déduire qu'en dépit d'un intérêt affirmé et réitéré pour l'argumentation et la rhétorique d'Aristote, la conception de la rationalité à laquelle Rabatel s'identifie, à cette étape de ses questionnements, se situe plutôt dans le champ de la raison théorique que dans celui de la raison pratique. On peut formuler l'hypothèse que ce type de réserve est peut-être lié à une méfiance à l'égard de la dimension axiologique des mises en mots, reléguée dans le non-dit (voir la formule « danger d'axiologisation », p. 124). Ni valeur, ni jugement ou jugement de valeur ne figurent dans l'*index rerum*, ce qui est surprenant pour un ouvrage où les notions d'éthique et de point de vue ou opinion jouent un rôle central.
- 25 Mais quelles que soient les critiques auxquelles cet ouvrage peut donner lieu, elles n'enlèvent rien, bien au contraire, au fait qu'il donne matière à réflexion et que le lecteur est invité *de facto* à partager un savoir et des questionnements éthiques et épistémiques qu'il pourra activer et dans le domaine scientifique et dans ses engagements politiques et sociaux.

NOTES

1. Voir également, quant à la « puissance critique initiale de l'analyse de discours française » : 361-362.
2. Voir, entre autres, 102, -106, 111, 140, 142, 150, 325, 448.
3. Voir aussi 44,48, 51, 153, etc.

AUTEURS

ROSELYNE KOREN

Université Bar-Ilan, ADARR